



CENTRE OUEST
Toute une banque
pour vous

Vos tarifs au quotidien

PROFESSIONNELS

Principales conditions tarifaires 2020

Extrait des conditions générales de banque
en vigueur au 1^{er} janvier 2020
Tarifs en € HT



CENTRE OUEST
Toute une banque
pour vous

SOMMAIRE

Ouverture, Fonctionnement
et Suivi de votre compte en euros **P.03**

Offres groupées de services **P.04**

Banque à distance **P.05**

Moyens et opérations de paiement **P.06**

Irrégularités et incidents **P.09**

Financements bancaires **P.10**

Opérations à l'international **P.12**

Epargne, titres et placements financiers **P.13**

Assurance et prévoyance collectives **P.14**

Résoudre un litige **P.15**

Dates de valeur **P.16**



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte en euros

OUVERTURE, CLÔTURE

Ouverture de compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base ⁽¹⁾ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code Monétaire et financier	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte - au sein du groupe Crédit Agricole - hors groupe Crédit Agricole	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT

GESTION DU COMPTE

Frais de tenue de compte	13,50 € / MOIS
Commission de mouvement - Prélèvement mensuel - Minimum de perception - Si détention d'un Compte à Composer ou Compte Service	0,083% 5,55 € GRATUIT
Mise en place d'une procuration	GRATUIT
Frais de recherche de documents - recherche simple sur compte et opération (tarif à l'opération) - recherche complexe	12,67 €* sur devis
Frais pour attestation pour arrêté comptable/ commissaire aux comptes - par attestation	90,58 €*
Attestation juridique ou fiscale	18,58 €*
Frais de gestion de compte inactif ⁽²⁾ selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30,00 €
Relevé annuel des frais bancaires	GRATUIT

RELEVÉS DE COMPTE

	Papier	E-relevé ⁽³⁾
Relevé mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Relevé autre périodicité	1,62 €	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	5,05 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé de situation des engagements à la date de l'arrêté comptable (Compta Prêt)	38,29 €* -	-

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF.

(2) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(3) Les E-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel de banque à distance par Internet «Crédit Agricole En Ligne» à la rubrique E-documents.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Compte à Composer Pro : votre gestion au quotidien

SOCLE

Frais de tenue de compte actif

Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro)

Consultation et gestion de vos comptes sur SmartPhone (Ma Banque Pro)

E-relevé et relevé de compte (bimensuel)

Solde journalier par mail ou sms

Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par mail ou SMS

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date d'échéance

Commission de mouvement

Assurance de vos moyens de paiement : SecuriCOMPTE Pro Plus⁽⁴⁾

LE BAREME PAR TRANCHE ET PAR MOIS SELON LES FLUX CONFIES AU CREDIT AGRICOLE DU CENTRE OUEST

• Jusqu'à 100 K€	15,50 €
• de 100 K€ à 250 K€	16,00 €
• de 250 K€ à 500 K€	16,50 €
• de 500 K€ à 750 K€	17,55 €

AVANTAGES TARIFAIRES LIES A LA POSSESSION DU CAC PRO

• Carte Business Card	- 20%
• EDIWeb	- 50%
• Frais d'envoi de chéquier sous pli simple	GRATUIT
• SecuriHelp Pro	- 50%
• Frais d'opposition chèque par l'émetteur	GRATUIT



(4) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.



Banque à distance

TÉLÉPHONE AVEC FILVERT SERVICE VOCAL (consultation des comptes)

- Service vocal FILVERT 24h/24 au **09 789 789 10** (Appel non surtaxé) **GRATUIT**

SERVICES D'ALERTE PAR SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation de comptes et/ou mini relevé de compte

- Abonnement mensuel **GRATUIT**
- Par SMS reçu **GRATUIT**

GESTION DU COMPTE A DISTANCE PAR INTERNET CREDIT AGRICOLE EN LIGNE (CAEL) - ABONNEMENT MENSUEL ⁽⁵⁾

- CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel) **GRATUIT**
- CAEL PRO Rib (Pro base avec virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets) **GRATUIT**
- CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Rib avec gestion des effets et ordres boursiers) **GRATUIT**

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- *Le site internet > www.ca-centreouest.fr*
- *Nos applications mobiles > téléchargement et accès gratuit*

CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE

- CA-Certificat PERFORMANCE, par abonné **24,00 €/AN**
- CA-Certificat PREMIUM, par abonné **50,00 €/AN**
- Swift 3S Key **Nous consulter**

SERVICES D'ÉCHANGES DE DONNÉES INFORMATISÉES

- EDIWeb **Nous consulter**
Droit d'accès mise à disposition du relevé journalier d'opération, transmission et validation de fichier d'ordre
- EBICS T et TS
Forfait mensuel EBICS (Transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)
 - EBICS T **55,00 €/MOIS**
 - EBICS TS **55,00 €/MOIS**
- SWIFTNET **Nous consulter**
- Validation EDI par FAX **5,00 €/FAX**

(5) Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.



Moyens et opérations de paiement

ESPÈCES

• Retrait d'espèces au guichet	GRATUIT
• Versement d'espèces au guichet via automate de versement	GRATUIT
• Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale CA	24,05 €

CHÈQUES

• Frais d'envoi de chéquier sous pli simple	1,72 €
• Format de chéquier particulier	Nous consulter
• Carnet de remises	GRATUIT
• Remise de chèque(s)	GRATUIT
• Frais d'émission de chèque de banque	12,35 €/CHÈQUE
• Confection de Lettres Chèques	Nous consulter
• Recherche/photocopie de chèque(s) (jusqu'à 15) - au-delà	13,58 €/CHÈQUE SUR DEVIS

MONÉTIQUE

Les cartes bancaires

• Carte «Professionnel Mastercard» à autorisation systématique et à débit immédiat	35,00 €/AN
• Carte «Business Mastercard» - à débit immédiat	51,00 €/AN
- à débit différé	51,00 €/AN
• Carte «Business Executive» - à débit immédiat	132,00 €/AN
- à débit différé	132,00 €/AN
• Frais de mise à disposition de la carte - en agence	GRATUIT
- à domicile par pli simple (hors renouvellement)	1,10 €
- à domicile par pli recommandé AR	10,75 €
• Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	11,45 €
• Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	17,00 €
• Commande de carte en urgence	15,45 €

Opposition de la carte

• Frais de mise en opposition de la carte - par la banque - par le titulaire	GRATUIT
--	---------

Retraits d'espèces par carte aux Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)

Retraits⁽⁶⁾ dans les pays de l'Espace Economique Européen⁽⁷⁾, en zone euro⁽⁸⁾

RETRAITS AUX DAB

du Crédit Agricole d'une autre banque

LSB	GRATUIT	GRATUIT
Professionnel Mastercard BusinessCard	GRATUIT GRATUIT	0,80 €/ RETRAIT à partir du 7 ^{ème} retrait / mois
BusinessCard Executive	GRATUIT	GRATUIT

Retraits⁽⁹⁾ dans les pays de l'Espace Economique Européen hors zone euro et dans les pays hors Espace Economique Européen

Frais fixes	3,30 €/RETRAIT
Frais proportionnels au montant du retrait	2,25%

Paiements par carte

- Paiements⁽¹⁰⁾ en euro dans les pays de l'Espace Economique Européen, zone euro **GRATUIT**
- Paiements en devise dans les pays de l'Espace Economique Européen hors zone euro, et dans les pays hors Espace Economique Européen :
 - Frais fixes **0,80%**
 - Frais proportionnels au montant du paiement **2,20%**

Encaissements cartes bancaires

- Commission sur encaissement carte
 - en proximité **Etude personnalisée**
 - à distance
- Equipements de proximité
 - Smart TPE mobilité ou magasin **Nous consulter**
 - TPE Fixe IP, TPE portable, TPE Fixe Radio GPRS, TPE 3G Internet
 - TPE éditeur lecteur de chèques
- Offre e-commerce
 - Pack e-vitrine **Nous consulter**
 - Pack e-boutique
 - Pack e-tourisme
- Services e-transactions (option du contrat d'acceptation) **Nous consulter**
- Relevé mensuel papier monétique commerçants, par relevé **15,00 €**

(6) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises dans l'Espace Economique Européen.

(7) L'Espace Economique Européen couvre les 28 pays de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Echange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint Barthélémy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Iles Canaries, Madère.

(8) La zone EURO couvre 19 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint Martin partie française, Açores, Iles Canaries, Madère, Andorre et Vatican.

(9) Et dans l'Espace Economique Européen avec une autre devise que euros et devises suédoises.

(10) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises, dans l'Espace Economique Européen.

PRÉLÈVEMENTS SEPA ⁽¹¹⁾ (SDD) ⁽¹²⁾ ÉMIS

• Demande d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France	32,00 €
• Domiciliation des prélèvements SEPA	GRATUIT
• Outil de gestion de prélèvement	Nous consulter
• Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement ⁽¹³⁾	GRATUIT
- par fichier transmis	GRATUIT
- traitement à l'unité	
- par prélèvement SDD Core	0,20 €
- par prélèvement SDD à échéance	0,20 €
- par prélèvement SDD B to B ⁽¹⁴⁾	0,20 €
• Dans le cadre des services WebEdi/EdiWeb	
- Abonnement Pack Prélèvement Confort	6,00 €/MOIS
- Abonnement Pack Prélèvement Confort +	11,00 €/MOIS
• Traitement des rejets	
- Impayé SEPA à la charge du remettant	0,80 €/PRÉLÈVEMENT
- Représentation automatique des impayés prélèvements CORE	0,20 €/PRÉLÈVEMENT
• Emission d'annulation de SDD	1,00 €/PRÉLÈVEMENT

PRÉLÈVEMENTS SEPA (SDD) REÇUS

• Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B to B	
- Mise en place	7,30 €
- Mise à jour	GRATUIT
- Suppression	GRATUIT
• Opposition sur SDD	GRATUIT

VIREMENTS

VIREMENTS SEPA (SCT)

Emission d'un virement SEPA

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Economique Européen soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA sauf SUISSE ⁽¹⁵⁾)

	En agence	Depuis EBICS, EDIWEB	Depuis Crédit Agricole En Ligne
Virement SEPA occasionnel ou permanent entre comptes au sein du groupe Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Virement SEPA occasionnel hors groupe Crédit Agricole (à l'unité)	3,30 €	0,20 €	GRATUIT
Virement SEPA permanent hors groupe Crédit Agricole (à l'unité)	1,39 €	-	GRATUIT
Frais de mise en place, modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	-	GRATUIT
• Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	Minimum de 30,00 €		
• Virement SEPA Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)			
- Papier			19,05 €
- Télétransmis EBICS/EdiWeb			9,40 €
• Facture Acceptée à Échéance (FAE)			
- Frais d'envoi			0,25 €

(11) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovaquie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Echange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Iles Canaries, Madère, Saint-Martin.

(12) Le SDD (SEPA, Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

(13) Si transmission Internet EdiWeb Swifnet, EBICS T ou EBICS TS.

(14) B to B : (Business to Business) Prélèvement inter-entreprises.

(15) La Suisse n'étant ni membre de l'Espace Economique Européen ni soumis au règlement CE N° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.

Réception d'un virement SEPA

GRATUIT

Réception d'un virement instantané SEPA

GRATUIT

VIREMENTS NON SEPA EMIS VERS L'ETRANGER

Voir Rubrique Opérations à l'international

EFFETS DE COMMERCE

Effets à l'encaissement y compris les effets à l'escompte

• Support papier	
- Traitement par remise d'effet	8,00 €
- Présentation à l'acceptation, par effet	7,00 €
• Télétransmission	
- Traitement par remise d'effet	GRATUIT
- Présentation à l'acceptation, par effet	0,20 €
• Prorogation, réclamation, avis de sort	18,25 €
• Changement de domiciliation	18,25 €
• Commission d'incident : par effet	20,00 €



Irrégularités et incidents

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT SUR COMPTE

• Commission d'intervention ⁽¹⁶⁾	
- Par opération	9,40 €
- Plafond journalier	37,60 €
• Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	18,25 €
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	17,35 €
• En cas d'interdiction bancaire :	
Frais suite à notification de la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	33,55 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁷⁾	
- Montant du chèque < ou = 50€	20,60 €/CHEQUE
- Montant du chèque > 50€	40,60 €/CHEQUE
<i>(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)</i>	
• Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec une interdiction bancaire	33,55 €/CHEQUE
• Frais d'opposition chèque(s) ou chèquiers(s) par l'émetteur	16,05 €
• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽¹⁷⁾	10,60 €
<i>(Limité au montant de l'opération pour les prélèvements < 20€)</i>	
• Frais de rejet d'effet au paiement	20,00 €
• Frais par saisie attribution ou conservatoire	88,20 €
• Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% MAXIMUM du montant dû au TRESOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 100,00 € ⁽¹⁸⁾
• Frais de retour courrier (client inconnu à l'adresse)	17,67 €* <hr/>

(16) Somme perçue par l'établissement en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

(17) Ce montant ne comprend pas la commission d'intervention facturée séparément.

(18) Plafond fixé par décret N°2018-1118 du 10 décembre 2018 relatif aux frais bancaires perçus par les établissements de crédit à la suite d'une notification par un comptable public d'une saisie administrative à tiers détenteur.



FACILITÉ DE CAISSE

• Frais de dossier	NOUS CONSULTER
• Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER

DÉCOUVERT AUTORISÉ - PAR LIGNE DE CRÉDIT

• Frais de dossier pour mise en place	
- à la réalisation et sur le montant du plafond	0,30%
- minimum de perception	74,00 €
- maximum de perception	952,00 €
• Frais de dossier pour renouvellement : réexamen annuel	50,50 €
• Commission de plus fort découvert ⁽²⁰⁾	0,06%
• Commission d'engagement	0,20% l'an
• Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER

ESCOMPTE - PAR LIGNE DE TRÉSORERIE

• Frais de dossier pour mise en place	
- à la réalisation et sur le montant du plafond	0,75%
• Frais de dossier pour renouvellement : réexamen annuel	50,50 €

CESSION DE CRÉANCE LOI DAILLY

• Frais de dossier pour mise en place	
- à la réalisation et sur le montant du plafond	1,00%
• Frais de dossier pour renouvellement : réexamen annuel	50,50 €
• Frais par bordereau	GRATUIT
• Frais de gestion d'une ligne de créances (modification)	18,25 €
• Commission par notification	17,00 €
• Prorogation de créances	18,25 €
• Frais d'impayés	18,25 €

AFFACTURAGE

NOUS CONSULTER

CRÉDIT COURT TERME

• Frais de dossier crédit court terme	
- à la réalisation et sur le montant du prêt	1,00%
- minimum de perception pour les dossiers < ou = 50 000 €	106,00 €
- minimum de perception pour les dossiers > 50 000 €	370,00 €
• Frais de dossier Prêt Express Pro -demande en ligne / Internet	25,00 €

(19) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon le formule suivante : TRCAM = 70% TMCT + 3,79% où le TMCT = 50% Euribor mois + 10% taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

(20) Calculée sur le cumul du plus fort découvert de chaque mois du trimestre.

CRÉDIT MOYEN TERME D'INVESTISSEMENT

• Frais de dossier crédit moyen terme	
- à la réalisation et sur le montant du prêt	1,00%
- minimum de perception pour les dossiers < ou = 50 000 €	106,00 €
- minimum de perception pour les dossiers > 50 000 €	370,00 €

AVALS, GARANTIES BANCAIRES ET CAUTIONNEMENT

[NOUS CONSULTER](#)

AUTRES FRAIS

• Modification de garantie	123,35 €
• Retrait de cotitulaire	123,35 €
• Mise en place de délai ou plan d'apurement	67,35 €
• Attestation de prêt	17,20 €
• Information annuelle des cautions (par caution et par prêt) <i>A la charge des emprunteurs</i>	47,55 €
• Réédition tableau d'amortissement	17,15 €





Opérations à l'International

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers régionaux du service «Affaires Internationales» sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons proposer.

CHANGE

	FORFAIT	TAUX	MINI	MAXI
Commission de change sur devises	—	0,10 %	17,83 €	—

OPÉRATIONS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

	FORFAIT	TAUX	MINI	MAXI
Virement reçu en faveur de nos clients				
Virement SEPA	GRATUIT	—	—	—
Virement en devise ou libellé en euros reçu d'un pays hors EEE soumis au règlement européen n°924/2009 dont Suisse et Monaco	17,64 €	—	—	—
Remise de chèque / étranger				
Crédit immédiat sauf bonne fin				
- si montant chèque < 76€	5,98 €	—	—	—
- si montant du chèque >= 76€	—	0,15 %	34,39 €	—
Crédit différé, après encaissement				
- si montant chèque < 76€	5,98 €	—	—	—
- si montant du chèque >= 76€	—	0,15 %	34,39 €	—
Remise documentaire export tous pays	—	0,21 %	55,67 €	310,87 €

OPÉRATIONS À DESTINATION DE L'ÉTRANGER

	FORFAIT	TAUX	MINI	MAXI
Virement émis par nos clients (en frais partagés)				
Virement SEPA				
- En agence	3,30 €	—	—	—
- Télétransmis	0,20 €	—	—	—
Virement en devise ou libellé en euros émis vers un pays hors EEE soumis au règlement CEE n°924/2009 dont Suisse et hors Monaco, ou libellé en euros vers un pays de l'EEE				
- en agence	—	0,11 %	22,37 €	—
- télétransmis		20% de réduction		
Paiement de chèques émis par nos clients à l'étranger	—	0,11 %	22,37 €	—
Paiement d'effets tirés sur nos clients	—	0,21 %	81,85 €	586,88 €
Paiement de remises documentaires	—	0,21 %	81,85 €	586,88 €

AUTRES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Pour toutes autres prestations

[nous consulter](#)



Épargne, titres et placements financiers

ÉPARGNE DISPONIBLE

• Gestion automatisée de versement des excédents de trésorerie : ACTILIBRE Tandem Pro, par mois	24,20 €
• Compte Excédent Trésorerie	NOUS CONSULTER
• Sicav de trésorerie	NOUS CONSULTER
• Dépôt à terme	NOUS CONSULTER

ÉPARGNE SALARIALE

• PER CONVERGENCE	NOUS CONSULTER
-------------------	----------------

PLACEMENTS FINANCIERS - OPÉRATIONS DE BOURSE : FRAIS DE COURTAGE

AGENCE	
• 1,60% du montant de l'ordre, minimum	20,65 €
• Frais fixes à la ligne	4,00 €

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL	
• 0,55% du montant de l'ordre, minimum	8,00 €
• Frais fixes à la ligne	GRATUIT

INVEST STORE INTEGRAL	
• Ordres <= 1100 €	0,99 €
• Ordres > 1100 €	0,09% du montant de l'ordre

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

• 1,10% du montant de l'ordre, minimum	16,70 €
• Frais fixes à la ligne	GRATUIT

SERVICES DE RÉGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD INVEST STORE INTEGRAL)

• Frais proportionnels	0,024% par jour de portage
• Montant minimum	3,00 €

PLACEMENTS FINANCIERS - OPÉRATIONS DE BOURSE : DROITS DE GARDE

Valorisation du portefeuille au 31/12/2019

Valeurs	Commission Proportionnelle	Forfait par ligne
Actions CAsa, parts sociales, SCI, DAT, Bons, CDN	GRATUIT	
Autres valeurs Crédit Agricole	0,10 %*	1,67 €*
Valeurs externes	0,38 %*	3,33 €*
Valeurs nominatives	0,50 %*	3,33 €*
• Minimum de perception par an et par compte		28,50 €*
• Maximum de facturation		312,50 €*



Assurance et prévoyance collectives

ASSURANCE DES PERSONNES, POUR VOUS ET VOS PROCHES

• Valeur Prévoyance - Valeur Prévoyance Multipartenaires ⁽²¹⁾	DEVIS PERSONNALISE
• Protection revenus PRO	DEVIS PERSONNALISE
• Assurance des Accidents de la Vie Professionnelle ⁽²²⁾	DEVIS PERSONNALISE
• Protection travailleur isolé ⁽²²⁾	DEVIS PERSONNALISE
• Accordance : préparation de la retraite ou de la transmission ⁽²¹⁾	DEVIS PERSONNALISE

ASSURANCE DE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

• Assurance multirisque professionnelle ⁽²²⁾	DEVIS PERSONNALISE
• Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés - Complémentaire Santé ⁽²²⁾ - Assurances santé collectives ⁽²¹⁾	DEVIS PERSONNALISE

ASSURANCE DE VOS BIENS PROFESSIONNELS

• Assurance véhicule professionnel ⁽²²⁾	DEVIS PERSONNALISE
• SécuriHELP Pro : garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité ⁽²³⁾	1,00 €/MOIS

AUTRES SERVICES

• PACK Pro NEXECUR (télé-surveillance) ⁽²⁴⁾	DEVIS PERSONNALISE
• SécuriCOMPTE Pro Plus : garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiements rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicule professionnels, et les documents officiels.	3,00 €/MOIS



(21) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 50-56 rue de la Procession-75015 PARIS. Entreprise régie par le code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 PARISCEDEX 09.

(22) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 332 609 760 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cédex 15. 325 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

(23) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, Rue de la Boétie, 75008 Paris.

(24) Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».



Résoudre un litige

Le Crédit Agricole du Centre Ouest a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

Recours interne :

• Votre 1^{er} interlocuteur : l'Agence

Contactez tout d'abord votre Conseiller ou le Responsable de votre agence pour lui faire part de vos interrogations ou de votre mécontentement. Ils sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

• Votre 2^e interlocuteur : le Service Accompagnement Réclamations

Si la réponse apportée préalablement par votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Accompagnement Réclamations :

PAR COURRIER	PAR MAIL	PAR INTERNET
Crédit Agricole du Centre Ouest Service Accompagnement Réclamations 68 Avenue Pierre de Coubertin 36014 CHÂTEAUROUX CEDEX	DEMANDE. RECLAMATION. CLIENT@ ca-centreouest.fr	www.ca-centreouest.fr/ reclamations.html

Le Crédit Agricole du Centre Ouest s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables et à vous adresser une réponse dans un délai de 2 mois. Si toutefois votre dossier nécessitait une expertise complexe, ce délai pourrait être prolongé. Dans ces circonstances exceptionnelles le Crédit Agricole du Centre Ouest vous en tiendrait informé. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur : les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ; le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ; les services de paiement ; les prestataires de services de paiement ; le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.





Dates de valeur ⁽²⁵⁾

PRINCIPALES DATES DE VALEUR EN JOURS OUVRÉS

• Réception d'un virement SEPA ou NON SEPA	J
• Remise de chèque(s)	J+1
• Versement d'espèces (guichet ou automates)	J
• Remise de prélèvement SEPA (sous réserve du délai de remise)	E
• Paiement d'un prélèvement SEPA	J
• Remise d'effets à l'encaissement (sous réserve du délai de présentation)	E + 1
• Effet présenté au paiement	J
• Encaissement de paiement par carte	J
• Paiement d'un chèque	J
• Retrait d'espèces	J
• Emission d'un virement SEPA ou non SEPA	J

J = date de traitement de l'opération ou date de règlement interbancaire

Les dates sont exprimées en jours ouvrés (jours d'ouverture du Crédit Agricole du Centre Ouest et des systèmes de compensation)

E = Échéance

Jours ouvrés = jour Banque de France (lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés, même si votre agence est ouverte le samedi)

(25) Sous réserve d'acceptation de la banque.

** Services assujettis à la TVA de plein droit. Conformément à la loi, le Crédit Agricole du Centre Ouest a choisi d'appliquer une facturation sans TVA à l'exception de la TVA de plein droit.*

Document informatif à vocation non publicitaire. Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Toute modification de ces conditions tarifaires est communiquée par écrit aux clients deux mois avant son entrée en vigueur. L'absence de contestation dans les deux mois vaudra acceptation. Chaque client de la Caisse régionale reçoit l'extrait des conditions générales de banque par courrier ou par mail. Ce document est un extrait des Conditions Générales de Banque au 1^{er} janvier 2020, il est élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires. Vous pouvez également consulter l'intégralité des prix de nos prestations et services sur notre site www.ca-centreouest.fr dans l'Espace Tarification dédié, accessible en bas de vitrine. Un catalogue est à votre disposition dans toutes les Agences de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre Ouest. La souscription de certains produits et services est soumise à l'accord de la caisse régionale ; renseignez-vous auprès de votre agence. Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5. Sauf indication contraire, les avantages ou réductions ne sont pas cumulables.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest

Société Coopérative à Capital Variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance
sous le n° 07 022 854 - CRCO 391 007 457 RCS Limoges

29 boulevard de Vanteaux - 87044 Limoges cedex Tél : 05 55 05 75 50 (appel non surtaxé)

www.ca-centreouest.fr

- agréée (sous le numéro 19506) et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel :

61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. Voir le site www.banque-france.fr

- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15

- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02